

TRAVAUX

- L'entreprise Gachet a effectué un bicouche sur Chemin de la Raze.
- Les intempéries ont retardé l'avancement des travaux de l'aire de jeux de Savas: aménagement, livraison et installation des jeux...
- TE 38 : Pour la tranquillité des riverains, l'éclairage de l'aire de jeux de Savas sera coupé de 22h30 à 5h00.
- Le SICTOM recommande un point d'apport volontaire pour 170 habitants.

Actuellement, nous en avons 2 pour 900 habitants.

Le 24 juin, un point d'apport volontaire a été ajouté sur le parking du cimetière de Mépin.

Un second suivra à Savas en septembre.



FLASH INFO

JUIN JUILLET 2021



ETAT CIVIL

Décès:

PACS:

Mariages:

Naissances:

19/05/2021 BARON Livia Carméla

29/05/2021 JAILLET Alisée

08/06/2021 CHAROUD Achil

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Tél. :04.74.58.54.12 **Fax :** 04.74.59.62.61

Mail : accueil@savasmepin.fr

mairie-de-savas-mepin@orange.fr

La mairie sera fermée du 19 au 30 juillet.

URBANISME

Déclaration préalables:

Avril:

ROUVIERE Jullien– Chemin du Château Grillet - remplacement de toiture – Accordé

JANIN Thierry - Route du village - création d'une fenêtre – Accordé

PEREIRA Valentin – Chemin des Arteaux - Rénovation de toiture et création d'une fenêtre de toit - Accordé

DE SOUSA Jordan – Chemin des Flottes - Création d'une ouverture pour portail – Accordé

SCI FSB (Brossard Séverine) -Chemin des Bouchardes - Terrasse sur pilotis - Refusé

Mai:

GELAS Thierry - Chemin des Moilles - Mur de clôture -Refusé

DURANTON Dominique - Impasse des Chataigners - Pose de volets - Accordé

ROUVIERE Julien - Chemin du Château Grillet - Clôture - En cours

GENIN Alain - Route de Sous Savas - Changement de volets et fenêtres - En cours

CHEVRIER Frédéric Chemin des Moilles - Déplacement de portail + clôture - En cours

CURTAT Didier - Route de Sous Savas - Abri voiture - En cours

FAVA PANISELLO/FOREST - Chemin de la Millette - Abri de jardin et pool house - En cours

Juin:

GANDY Laurent - Impasse de la petite Plaine - Véranda - En cours

GELAS Thierry - Chemin des Moilles - Clôture - En cours

ARMANET Bernard - Chemin des Arteaux - Clôture - En cours

HACHETTE CARA Margaux - Impasse du clos - Piscine - En cours

Permis de construire:

Janvier à avril

BONNE - Impasse de Chichateney - Maison - Accordé

JANIN Thierry - Route du village - Garage - Accordé

SCI BCMC (crèche Bambins Câlins)– Impasse du Bouleau - Extension– Refusé

ACCA

Ce dimanche 13 juin, en respectant les consignes sanitaires, l'association communale de chasse agréée de Savas-Mépin a tenu son assemblée générale.

Le bureau a fait la présentation du bilan financier qui ressort plutôt positif pour l'association grâce à la matinée boudin de mars. Le rapport d'activités de la saison écoulé est également bon avec 17 lièvres prélevés et 6 sangliers.

Suite à la nouvelle loi OFB (Office français de la Biodiversité) a impliqué le renouvellement des statuts et du règlement intérieur. Après l'approbation de ces nouveaux statuts a eu lieu le renouvellement du bureau. Bertrand DURANTON, Didier SEIGLE et Philippe DAL GOBBO étant démissionnaire le nouveau bureau est donc constitué par :

M. MANDRAN Stéphane Président

M. DURANTON Dominique Vice- Président

M. BOUCHON Eric Trésorier

M. BAULE Laurent Vice Trésorier

M. SIGISMONDI Paul Secrétaire

M. PSOMADES Thierry Vice-secrétaire

MANIFESTATIONS

03/07/2021 Cinéma en plein air: *Le gendre de ma vie*

07/08/2021 Boule des Cerisiers: But d'honneur (sous réserve)

GYM VOLONTAIRE

L'association VitaGym de Savas-Mépin a organisé son assemblée générale mercredi 16 juin. Le bureau actuel est reconduit pour l'année prochaine. La fin des cours a été prolongée jusqu'au 6 juillet. Ils reprendront à la rentrée le mardi 7 septembre. Ils sont ouverts à toutes personnes souhaitant bouger, respirer, suer et s'amuser!

L'association sera présente le samedi 3 juillet pour le ciné plein air organisé par Bièvre Isère à Savas-Mépin (film " le gendre de ma vie", buvette et petite restauration).



SITE INTERNET

Le [site internet](http://www.savasmepin.fr) de la commune évolue ... N'hésitez pas à le consulter : www.savasmepin.fr



PAGE FACEBOOK

Pour suivre l'actualité de la commune, vous pouvez consulter notre page Facebook: « Commune de Savas Mépin »



LES MOISSONS COMMENCENT

L'heure est arrivée pour nos agriculteurs de commencer les moissons. Vous trouverez ci-dessous une information sur cette période très importante.

Faisons TOUS preuve de bienveillance envers les agriculteurs pour les quelques désagréments causés (bruits, poussière, ralentissements...) durant cette courte période.

 ON ROULE ENTRE 25 ET 40 KM/H Soyez prudents sur les routes les tracteurs et le moissonneuse ne roulent PAS vite. Ces engins sont souvent longs et larges.	 POUSSIERE / BRUIT Pendant la récolte, les moissonneuses font de la poussière. Alors pensez à fermer vos fenêtres.
 STATIONNEMENT Nos engins sont larges et les routes étroites. Pour ne pas vous déranger merci de faire attention au stationnement de vos véhicules.	 UNE FOIS PAR AN La moisson est la période la plus intense pour un agriculteur. Elle vous permet de boire une BIÈRE, de manger des CROISSANTS et BAGUETTES, ...

DÉSOLÉ POUR LE DÉSAGRÉMENT C'EST POUR LA BONNE CAUSE 😊

APPEL A CANDIDATURES

La Mairie de Savas-mépin, recrute **deux animateurs Périscolaire et Extra-Scolaire Enfance** (H/F) pour un contrat à durée déterminée du 1^{er} septembre au 31/08/2022 puis Pérennisation possible du contrat en CDI si satisfaction des différentes parties. Merci d'envoyer lettre de motivation et CV à : compta@savasmepin.com

Pour plus d'informations:

<https://savasmepin.fr/2020/10/15/informations-importantes-du-moment/>

PETITE ENFANCE

La municipalité fait le choix de déclarer l'ensemble de ses accueils en « accueil de loisirs périscolaire » et d'inscrire sa démarche dans un Projet Educatif de Territoire.

Ce service, outre sa vocation sociale, a une dimension éducative. Il s'agit de respecter le rythme et les besoins de l'enfant (restauration, détente, animation, découverte...).

Les capacités d'accueil et d'agrément sont conformes à la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection Maternelle Infantile.

La commune conventionne avec la caisse d'allocation familiale et la MSA.

A partir de septembre 2021, nous organiserons les accueils de loisirs périscolaires :

- du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h20,
- du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h20 + le temps du repas
- du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30
- du mercredi de 7h30 à 18h30

Pour les accueils de loisirs du lundi, mardi, jeudi et vendredi peuvent s'inscrire :

Les enfants fréquentant l'école

Pour l'accueil de loisirs du mercredi peuvent s'inscrire :

- Les enfants de la commune de Savas Mépin
- Les enfants des communes conventionnées : Beauvoir de Marc, Villeneuve de Marc, Royas, Saint Jean de Bournay, Lieudieu, Artas, Chatonnay, Meyrieu les Etangs, Sainte Anne sur Gervonde, Saint Agnin sur Bion, Culin, Tramolé, Porte de Bonnevaux, Le Mottier, Ornacieux-Balbins et Champier

Règlement, tarifs et dossiers d'inscriptions disponibles à la mairie et sur notre site:

<https://savasmepin.fr/education-et-jeunesse/accueil-de-loisirs-periscolaire/>

Une réunion d'information pour les parents a eu lieu le 15 juin 2021 à la salle Germain Jaillet.



RECTIFICATIF SUR LES BRUITS DE VOISINAGE

Suite à une erreur dans le flash précédent, nous vous rappelons que les horaires pour les bruits de bricolage et de jardinage sont :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de **9h à 12h** et de **15 à 19h**

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Attention également au tapage nocturne.!

Surtout en cette période où les fenêtres sont souvent ouvertes la nuit.

Silence à partir de 22h00



Rebecca Leroy fondatrice de Noa.Oa

Accompagnante dans la relaxation de la femme enceinte et en post-partum.

Yoga, méditation, massages et rituels

0652174713
contact.noa.oa@gmail.com
www.noa-oa.com

noa.oa
Instagram
Facebook



FOODTRUCK

Blondie Pizza

Tous les jeudis, à partir du 26 août à Mépin et les samedis à Savas De 17h00 à 21h30

Tél: 07.82.59.70.53

Cette année étant encore une fois particulière, nous ne prendrons pas le risque d'organiser la kermesse comme nous la connaissons.

Nous avons fait le choix, d'organiser cette fête sur le temps scolaire, le vendredi 25 juin. Cela permettra aux enfants de terminer l'année sur une note positive.

Ils profiteront gratuitement des jeux mis à leur disposition, un goûter leur sera aussi proposé. Nous savons votre déception, surtout pour les enfants qui quittent l'école cette année et nous en sommes tous et toutes désolés.

Il en est de même pour le pique-nique partagé de fin d'année scolaire qui est reporté à la rentrée (la date vous sera communiquée ultérieurement).

En souhaitant pouvoir vous revoir dans de meilleures dispositions.

Nous vous remercions de votre soutien et compréhension.

Le bureau du sou des écoles